

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEEN

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

NIF : 414006000013082

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 et 82 du décret présidentiel N°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l' Avis d'appel d'offres National Ouvert avec exigence de capacité minimales paru sur : **CAP DZ et EL Diwan :23/06/2026** Relatif à : « **REALISATION DE 1500 ML DE FORAGES Y COMPRIS EQUIPEMENT EN ELECTROPOMPES, ADDUCTION , RACCORDEMENT ET ELECTRIFICATION A TRAVERS LES COMMUNES DE AIN TELLOUT (SAADNIA) , BENI SMILEL (AIN ISSER) OULED MIMOUNE , SEBRA (OUED ZITOUNE) , ET BOUHLLOU**».

❖ **LOT N°10** : Réalisation de Forage d'exploitation Ain Isser de Prf : 300 ml Commune béni Smiel .

Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribuée provisoirement au soumissionnaire indiquée au tableau ci dessus :

Lots	ENTREPRISES	MONTANT DE SOUMISSION EN (DA)	DELAI	NOTE TECHNIQUE /100	CRITÈRE DE CHOIX
Lot N°10	SARL SOULIYEMANE ASTRIAK NIF : 001613060008954	34.444.444,00 DA	03 Mois	96	Moins Disant

Remarque :Tout soumissionnaire contestant le choix opère par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de TLEMCEEN autorité compétente (Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°22-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public).

Le service contractant invite les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de se rapprocher de ses services au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.